

Stationner à Sallanches

PLAN
ABONNEMENTS
TARIFS

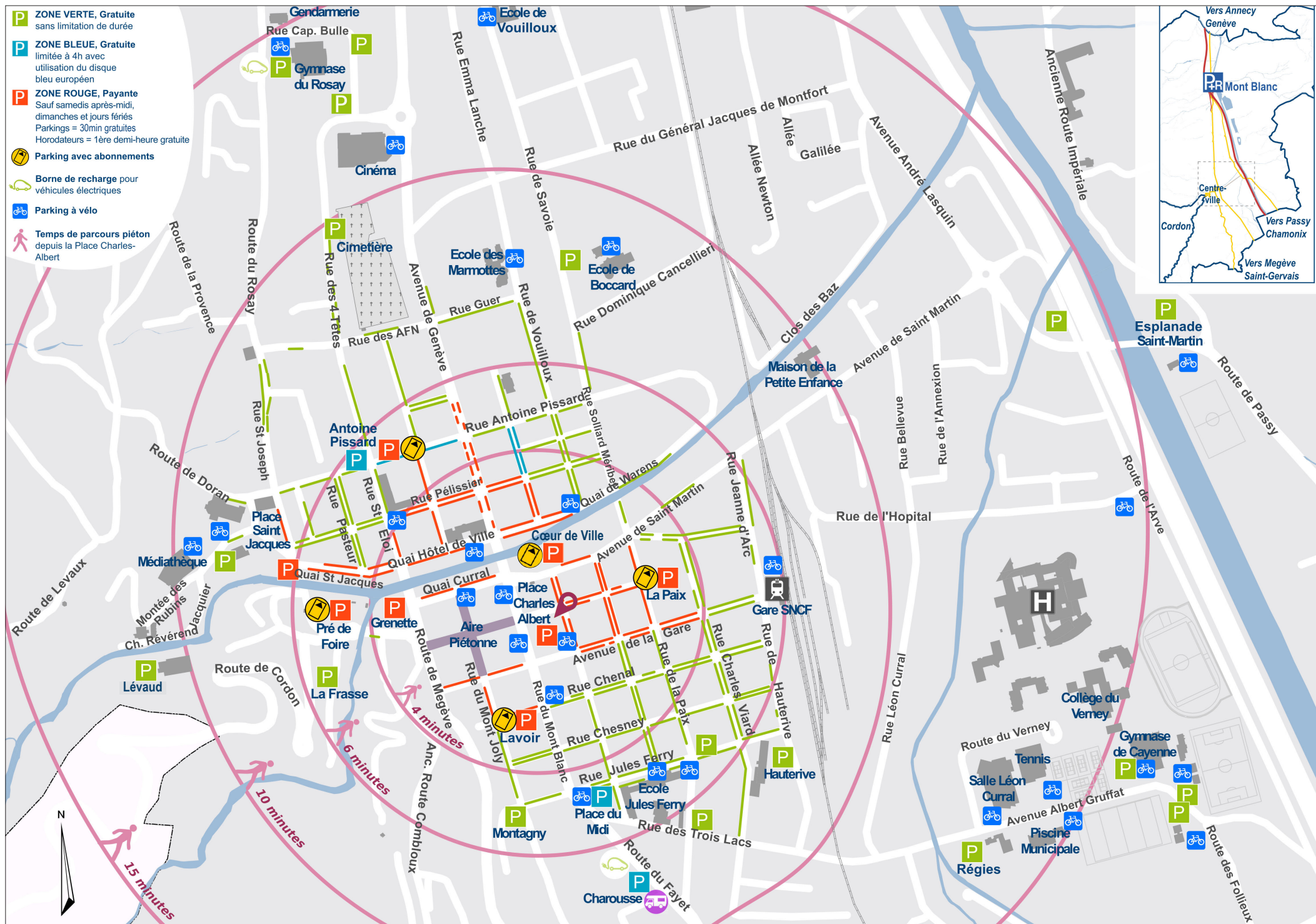
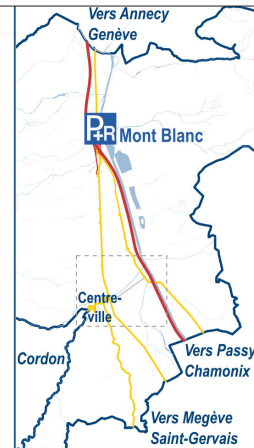
Guide pratique



Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

- P** ZONE VERTE, Gratuite sans limitation de durée
- P** ZONE BLEUE, Gratuite limitée à 4h avec utilisation du disque bleu européen
- P** ZONE ROUGE, Payante Sauf samedis après-midi, dimanches et jours fériés Parkings = 30min gratuites Horodateurs = 1ère demi-heure gratuite
- Parking avec abonnements
- Borne de recharge pour véhicules électriques
- Parking à vélo
- Temps de parcours piéton depuis la Place Charles-Albert



PARKINGS & VOIRIE

2 200 PLACES À 10 MIN DU CENTRE-VILLE

A Sallanches, à 10 minutes de marche de la Place Charles Albert (centre-ville), **près de 2 200 places de stationnement sont disponibles :**

- **1 300 places gratuites** (parkings et stationnement sur voirie),
- **900 places payantes** (parkings avec barrières et stationnement avec horodateurs).



GRATUIT

A Sallanches, plusieurs parkings gratuits permettent un stationnement sans limitation de durée à proximité du centre-ville :

- Parking de Lévaud (100 places)
- Parking de la Frasse (40 places)
- Parking Médiathèque (25 places)
- Parking de Montagny (25 places)
- Parking Hauterive (30 places)
- Parking des Trois Lacs (20 places)
- Parking des Régies (120 places)
- Parking Boccard (35 places)
- Parking du Cimetière (20 places)
- Parking de Cayenne (45 places)
- Parking du Rosay (80 places)
- etc.



Tous les parkings (gratuits et payants) disposent de places en situation de handicap.

Les places du parking souterrain Pré de Foire sont gratuites avec l'utilisation d'une carte européenne de stationnement ou d'une carte mobilité inclusion.



BLEU

A Sallanches, quelques parkings ou emplacements en zone bleue permettent un stationnement limité avec l'utilisation du disque européen :

- Parking Place du Midi
- Parking Charousse
- Emplacements rue Berthollet ou rue Antoine Pissard



La ville de Sallanches dispose d'un parking relais P+R à proximité des échangeurs autoroutiers. Il facilite la pratique du covoiturage et optimise le fonctionnement des lignes de transport en commun. **Une certaine de places gratuites sont disponibles.**



STATIONNEMENT HORODATEURS TARIFS

Le stationnement avec horodateurs permet de conforter l'attractivité du centre-ville en favorisant la rotation des véhicules. Pour les usagers qui souhaitent stationner plus longtemps, ils peuvent utiliser les parkings gratuits ou avec barrières.

STATIONNEMENT AVEC HORODATEURS

Durée de stationnement	Prix total en €
PREMIÈRE DEMI-HEURE GRATUITE	
31' à 45'	0,50 €
46' à 1h	1 €
1h01 à 1h15	1,5 €
1h16 à 1h30	2 €
1h31 à 1h45	2,5 €
1h46 à 2h	3 €
2h01 à 2h15	3,5 €
2h16 à 2h30	4 €
2h31 et + FORFAIT POST STATIONNEMENT*	17 €

Payant
de 9h à 12h
et de 14h à 18h.

Gratuit
les samedis
après-midi,
les dimanches
et les jours fériés.

FONCTIONNEMENT DES HORODATEURS

Les horodateurs permettent aux automobilistes de saisir leur plaque d'immatriculation. Le règlement peut s'effectuer en espèces ou par carte bancaire. **La première demi-heure est gratuite, une fois par jour et par véhicule.** En cas de non-paiement ou de dépassement de la durée prépayée, le Forfait Post-Stationnement* est de 17 €.

* Depuis le 1^{er} janvier 2018, les automobilistes n'ayant pas ou pas assez payé leur stationnement doivent s'acquitter d'un Forfait Post Stationnement, et non plus d'une contravention. Son montant est fixé par chaque commune et correspond à Sallanches au montant dû pour plus de 2 heures et 30 minutes de stationnement consécutives (durée maximale du stationnement avec horodateurs), soit 17 €. Attention, le statut des infractions relatives au stationnement gênant ou illicite ne change pas : occupation induite d'une place de stationnement handicapé, d'une zone de livraison, stationnement dangereux...

PARKINGS AVEC BARRIÈRES

TARIFS

La ville de Sallanches compte 5 parkings payants équipés de barrières et placés sous vidéoprotection de jour comme de nuit :

- 4 parkings découverts : Antoine Pissard, La Paix et Lavoir.
- 2 parkings souterrains : Pré de Foire et Cœur de Ville

TARIFS	
Durée de stationnement	Prix total en €
PREMIÈRES 30MIN GRATUITES	
31' à 45'	1,5€
46' à 1h	2€
1h01 à 1h15	2,5€
1h16 à 1h30	3€
1h31 à 1h45	3,5€
1h46 à 2h	4€
2h01 à 2h15	4,5€
2h16 à 2h30	5€
2h31 à 2h45	5,5€
2h46 à 3h	6€
3h01 à 3h15	6,4€
3h16 à 3h30	6,8€
3h31 à 3h45	7,2€
3h46 à 4h	7,6€
4h01 à 4h15	8€
4h16 à 4h30	8,40€
4h31 à 4h45	8,80€
4h46 à 5h	9,20€
5h01 à 5h15	9,60€
STATIONNEMENT JOURNÉE	
PARKINGS DÉCOUVERTS	10€
PARKINGS SOUTERRAINS	15€

Parkings découverts

Payants de 9h à 18h.

Gratuits les samedis à partir de 18h, les dimanches et les jours fériés.

Parking souterrains

Payant tous les jours

Tarif de jour
de 7h30 à 19h30
du lundi au samedi
(voir ci-contre)

Tarif de nuit
de 19h30 à 7h30 et le
dimanche toute la journée
(1,20 €/heure)

Ticket perdu

Parkings découverts = 10 €
Parkings souterrains = 15 €

PARKINGS AVEC BARRIÈRES

ABONNEMENTS



**ANTOINE
PISSARD**



LA PAIX



LAVOIR

Abonnement permanent 24h/24

Mensuel	39,5 €
4 mois consécutifs	135 €



Abonnements

A effectuer auprès du personnel du parking souterrain du Pré de Foire.

Merci de vous munir d'une copie de votre carte grise.
Paiement par chèque ou carte bancaire.



PRÉ DE FOIRE & CŒUR DE VILLE

Abonnement de jour

de 6h à 21h du lundi au dimanche inclus

Mensuel	39,5 €
4 mois consécutifs	135 €

Abonnement de nuit

de 17h30 à 9h00 et le week-end toute la journée

Mensuel	35 €
4 mois consécutifs	115 €

Abonnement semaine

du Lundi au Vendredi - de 6h à 21h

Mensuel	30 €
---------	------

Abonnement permanent 24h/24

Mensuel	58 €
4 mois consécutifs	200 €

TOUS LES PARKINGS

Carte à décompte

Durée de stationnement	Prix à payer en €
12h	14 €



**CONTACT
PARKINGS**

Tél : 04 50 18 83 09 ou 06 37 16 80 13
Courriel : parkings@sallanches.fr

PARKINGS & VOIRIE

VÉLOS, CAMPING-CARS...



La ville de Sallanches est desservie par un réseau de 22 km de bandes et pistes cyclables avec 50 parcs à vélos (infos sur www.sallanchesmontblanc.com, Vivre à Sallanches > Mobilité > Se déplacer).



La ville de Sallanches dispose de trois places pour les camping-cars et une aire de service situés sur le **parking de Charousse** (route du Fayet).



La ville de Sallanches dispose de trois bornes de recharge pour les véhicules électriques, situées au **parking de Charousse**, au **parking du gymnase du Rosay** et devant le **centre aquatique Sallanches Mont-Blanc**.

Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

MAIRIE z BP 117 z 74706 SALLANCHES Cedex
Tél. 04 50 91 27 27 z Fax 04 50 91 27 28
contact@sallanches.fr z www.sallanchesmontblanc.com